

ANNEXE A

Règlement RV-2006-04-79

**ACCÈS AUX IMMEUBLES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RESTREINTE
ANNÉE 2006****FPD RE-BI-2006-04****PORTÉE DES TRAVAUX :**

Les travaux consistent à faire une étude globale et un rapport sur la mise aux normes des accès des immeubles de la Ville de Lévis pour améliorer les conditions d'accès ainsi que la réalisation de quelques travaux dès 2006.

1 - VENTILATION DES COÛTS PAR PROJET**A – Centre Raymond-Blais ; 6 rue Olympique, Lévis.**

Aménagement d'une rampe extérieure permettant l'évacuation rapide de fauteuils roulants.

Rampe autoportante d'une longueur de ± 72 pieds avec le nombre de paliers requis pour descendre d'une hauteur de 6 pieds.

Supports latéraux en acier (channel), plancher constitué d'un support de pontage

métallique galvanisé surmonté d'un plancher en béton antidérapant de 4po d'épaisseur

Les poutres de soutien seront supportées par des pieux vissés au sol.

Garde corps et main courante des deux côtés de la rampe.

22 000\$

Remplacement d'une fenêtre existante par une porte de sortie

3 500\$

Travaux d'électricité et éclairage de la rampe

1 300\$

Travaux d'amélioration à l'accès principal du bâtiment

4 000\$

Total des travaux 30 800 \$

Des honoraires

d'architecture 3 500\$ et d'ingénierie de structure 4 000\$

sont à prévoir pour ce projet

Honoraires 7 500 \$

B – Hôtel de Ville ; 2175 Chemin du Fleuve, St-Romuald.

Amélioration à l'accès aux personnes à mobilité restreinte pour l'Hôtel de Ville.

Accès principal de l'immeuble :

Installation de deux ouvre porte assistés 4 600\$

Cabinet de madame la mairesse

Modification au système électronique du contrôle des accès

pour permettre l'installation de 2 boutons poussoirs d'ouverture des

portes. 5 300\$

Total des travaux 9 900 \$

C – Étude et production d'un rapport sur les accès des immeubles de la Ville

Le mandat consiste à produire un rapport détaillé qui agira comme outil de planification des travaux à exécuter pour l'ensemble des immeubles afin de permettre d'améliorer les accès à nos édifices pour la population et pour les travailleurs.

-Inventaire des sites et possibilités

-Rapport préliminaire pour présentation à la Commission Cons.

-Rapport final incluant : recommandations, priorisation et ventilation des coûts.

Coût de l'étude 19 400\$

Conseils sur des dossiers en cours,

de même nature... 1 600\$

Total du mandat 21 000 \$

COÛT TOTAL DES TRAVAUX	40 700,00 \$
MANDAT D'ÉTUDE	21 000,00\$

2 - SOMMAIRE DU PROJET :

Coût des travaux de réfection	40 700,00 \$
Honoraires professionnels	<u>28 500,00 \$</u>
Sous total	69 200,00 \$
Taxes nettes 8,025%	5 554,00 \$
Financement 7%	5 246,00 \$

3 - TOTAL DU PROJET 80 000,00 \$

François Ménard,
Service des biens immobiliers
27 février 06.